



Bezannes, le 8 janvier 2021

Assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2021

Mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de FREY sont informés de la mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale extraordinaire (l' « **Assemblée Générale** ») qui se tiendra le **29 janvier 2021, à 10 heures, au siège social de la Société à 1, rue René Cassin, 51430 Bezannes.**

Il est rappelé que dans le contexte évolutif de l'épidémie de coronavirus et de lutte contre sa propagation, le lieu et les modalités de participation physique à l'Assemblée sont très fortement susceptibles d'évoluer en fonction d'impératifs sanitaires, réglementaires et légaux. La Société invite ses actionnaires à anticiper dès maintenant la probabilité de ne pas pouvoir participer physiquement à l'Assemblée Générale. **Ainsi, les actionnaires sont d'ores et déjà vivement invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner mandat à un tiers ou procuration au Président de l'Assemblée.**

Compte tenu de la situation, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet de la Société.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le projet du texte des résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 23 décembre 2020 et mis en ligne sur le site internet de la Société (<https://frey.fr/les-ag>).

L'avis de convocation sera publié au BALO du 13 janvier 2021.

Les autres documents préparatoires à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et sont consultables dès ce jour sur le site internet de la Société (<https://frey.fr/les-ag>) dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R.225-88 et R.225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée au siège social de la société FREY, Parc d'Affaires TGV Reims Bezannes, 1, rue René Cassin, 51430 BEZANNES France.

Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité.

Dans le contexte sanitaire actuel, la Société invite ses actionnaires pour les demandes de communication de documents d'indiquer une adresse électronique à laquelle la communication peut être faite.

A propos de la foncière Frey

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans les grandes opérations de renouvellement urbain ainsi que dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Ses Shopping Promenade®, lieux de commerces à ciel ouvert, proposent une offre complète mêlant shopping et loisirs, pour créer une « expérience augmentée » pour toute la famille. Par son expertise unique, Frey est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (création, extension, rénovation) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. Autre pilier structurant du savoir-faire de FREY : les grands projets urbains mixtes, qu'elle développe en s'appuyant sur sa filiale dédiée CITIZERS. La foncière Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière

KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15